Article 31 du Règlement

suivra que le fardeau fiscal sera transféré aux autres propriétaires de la municipalité.»

En refusant de respecter les taux fixés par les municipalités, le gouvernement fait certes preuve de malhonnêteté, de perfidie et d'arrogance. Le gouvernement fédéral devrait payer ses impôts fonciers comme tous les autres propriétaires.

L'AÉROPORT INTERNATIONAL PEARSON

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, l'évaluation environnementale du projet d'a-ménagement de l'aéroport international Lester B. Pearson qui est terminée depuis novembre 1992, n'a été rendue publique que la semaine dernière.

Le ministre a alors fait savoir qu'il rejetait pratiquement toutes les recommandations du groupe d'experts, lequel a notamment suggéré qu'on aménage une courte piste de 4 500 pieds parallèlement à la piste 33 pour les petits appareils.

Le ministre a rejeté cette suggestion. Au lieu de cela, on va construire une piste de taille normale. Le groupe d'experts a suggéré d'insonoriser les résidences, les écoles et autres édifices du genre. Le ministre a également rejeté cette recommandation. En fait le ministre a refusé d'indemniser qui que ce soit pour les inconvénients causés par une augmentation substantielle du bruit.

À quoi sert-il de financer une étude d'impact écologique d'un projet si le gouvernement du Canada refuse de tenir compte des conclusions qui en découlent.

LE PROGRAMME BOURSES CANADA

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, mardi dernier, un ministériel est intervenu pour louanger le gouvernement du succès que remporte le Programme Bourses Canada.

Emporté par l'enthousiasme et peut-être sous le coup de l'émotion, il semble avoir confondu certains faits. Il a passé sous silence le fait que, non seulement les étudiants seront-ils désormais tenus de payer de l'impôt sur leurs bourses, mais ils n'auront plus droit à la période de six mois sans intérêt. Les étudiants qui ont des difficultés financière et qui doivent emprunter pour poursuivre des études postsecondaires auront donc six mois d'intérêt de plus à payer.

[Français]

Par-dessus le marché, l'honorable député, évidemment dans un état de délire incontrôlable, a oublié de mentionner que son gouvernement a décidé de rompre sa promesse d'abolir la taxe de 3 p. 100 sur les prêts aux étudiants en échange des six mois d'intérêt supplémentaires.

Le gouvernement conservateur va puiser près de 60 millions de dollars dans les poches des étudiants à revenu modeste.

[Traduction]

Le gouvernement va-t-il cesser de dresser des obstacles aux étudiants, aux jeunes et aux femmes et va-t-il se décider à faire quelque chose dès maintenant?

L'ENVIRONNEMENT

M. A.H. Harry Brightwell (Perth—Wellington—Water-loo): Monsieur le Président, les scientifiques affirment que les activités humaines accélérant l'effet de serre naturel pourraient entraîner de futurs changements climatiques qui se feraient sentir 100 fois plus rapidement que durant la dernière période glaciaire. Nous pouvons remédier à cela en utilisant l'énergie de façon plus efficace.

Il s'agit là d'un message lancé par le ministère de l'Environnement dans le cadre de son Programme canadien d'écocivisme. La journée d'hier marquait le début du projet de messages dans le cadre du Programme canadien d'écocivisme.

Ce nouveau programme annoncé dans le Plan vert utilise le réseau actuel canadien de 60 bureaux météorologiques et le Centre météorologique du Canada pour transmettre quotidiennement aux médias et au grand public des messages éducatifs sur des questions comme le réchauffement de la planète, la réduction des déchets et la conservation de l'eau, des espaces et des espèces.

Je sais que les Canadiens tiendront compte de ces messages.

LA FISCALITÉ

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, le gouvernement actuel et son prédécesseur libéral ont créé un régime fiscal qui favorise les nantis et les privilégiés. Ainsi, le gouvernement a décidé d'étendre l'échappatoire fiscale la plus célèbre parmi celles que nous ont laissées les libéraux, celle qui protège les familles les plus riches du pays qui ont une fiducie familiale.

Cela signifie que les milliards de dollars abrités à l'heure actuelle dans des fiducies familiales privées ne seront pas assujettis à l'impôt jusqu'à ce que la dernière